



FICHE THÉMATIQUE

ÉDUCATION TRANSVERSALE

1 LE CONTEXTE GÉNÉRAL

La Déclaration d'Incheon cite **l'éducation comme la pierre angulaire du développement et un levier d'atteinte des Objectifs de Développement Durable**¹. L'approche basée sur les droits humains et les droits de l'enfant, et promotrice d'égalité de genre, doit être au cœur de toutes politiques et de toutes interventions éducatives. Ceci passe notamment par l'application de la Convention Internationale des Droits de l'enfant et la Déclaration universelle des droits de l'homme.

L'éducation est fondamentale pour différents enjeux comme l'insertion socio-économique, l'atténuation des effets du changement climatique, le développement économique et social, la résilience, l'égalité de genre, la nutrition, la santé et à la protection sociale ou encore le développement de la citoyenneté. L'éducation permet de doter les enfants et les jeunes des connaissances et des compétences nécessaires à la défense de leurs droits afin qu'ils puissent participer pleinement à l'atteinte des ODD.

Les fermetures d'écoles liées au Covid19 et aux crises sécuritaires et climatiques, et plus largement l'absence de lieu d'apprentissage, privent des millions d'enfants et de jeunes d'une alimentation essentielle lors des repas

scolaires et augmentent les risques de maladies liés à l'hygiène et les risques liés à la protection de l'enfance, tels que les violences de genre, le mariage des enfants, le travail et la traite des enfants, ainsi que leur recrutement et leur utilisation dans les conflits armés. Les risques sont d'autant plus importants chez les adolescentes qui font face à des privations multiples et combinées qui compromettent leurs droits et leur bien-être (y compris la santé et l'éducation) et s'exposent à des risques accrus de violences, comme les grossesses précoces et les mariages forcés.

1 million de filles risquent de se retrouver privées d'éducation en raison de grossesses précoces survenues pendant la pandémie COVID-19². Plus de 230 millions d'enfants³ dans le monde n'ont jamais été déclarés officiellement. Sans acte de naissance, les élèves sont très tôt exclus de l'école - de nombreux pays n'acceptent pas les élèves sans acte de naissance au-delà du primaire - et ne peuvent pas accéder à l'éducation secondaire.

Par ailleurs, beaucoup d'établissements d'apprentissage ne disposent pas d'installations suffisantes pour permettre aux enfants et aux jeunes de suivre un enseignement de qualité dans un environnement adapté

1 MILLIONS

DES FILLES RISQUENT DE SE RETROUVER PRIVÉES D'ÉDUCATION EN RAISON DE GROSSESSES PRÉCOCES SURVENUES PENDANT LA PANDÉMIE COVID-19²

53 %

DES ÉCOLES ONT DÉCLARÉ AVOIR DES SERVICES D'HYGIÈNE DE BASE EN 2016

620 MILLIONS

D'ENFANTS N'ONT PAS DE TOILETTES DÉCENTES À L'ÉCOLE

1 uis.unesco.org/sites/default/files/documents/education-2030-incheon-framework-for-action-implementation-of-sdg4-2016-fr.pdf

2 www.wvi.org/sites/default/files/2020-08/Covid19%20Aftershocks_Access%20Denied_small.pdf

3 www.lemonde.fr/afrique/article/2019/04/23/en-afrique-les-enfants-fantomes-d-aujourd-hui-sont-les-apatrides-de-demain_5453907_3212.html

et en toute sécurité, garant du bien-être des élèves. En 2016, seulement 53 % des écoles ont déclaré avoir des services d'hygiène de base (définis comme une installation de lavage des mains avec de l'eau et du savon)⁴. Cela signifie que 620 millions d'enfants n'ont pas de toilettes décentes à l'école et environ 900 millions ne sont pas en mesure de se laver correctement les mains. Plus de 56 millions d'enfants d'écoles primaires dans le monde sont privés de repas scolaires, repré-

sentant pour certains enfants la seule source fiable de nourriture et de nutrition quotidienne. Face à ces nombreux défis, l'éducation constitue un levier fondamental de prévention et de lutte contre toutes les formes d'inégalités.

L'approche multisectorielle est le meilleur moyen pour s'attaquer aux divers facteurs d'exclusion, à travers des partenariats de collaboration solides et intégrés entre et par les acteurs étatiques et non étatiques.

2 BONNES PRATIQUES

I ASSURER UNE APPROCHE BASÉE SUR LES DROITS HUMAINS ET LES DROITS DE L'ENFANT

L'éducation joue un rôle levier pour assurer la jouissance des droits humains et l'accès aux services sociaux de base. L'approche multisectorielle et basée sur les droits humains de l'éducation est une condition essentielle d'une éducation inclusive de qualité. A cela s'ajoute l'approche basée sur les droits de l'enfant, garante de la prise en compte de ses besoins spécifiques, notamment des filles.

- l'appui à la mise en place d'un dispositif d'accès aux droits des enfants (état civil, pré-scolarisation, etc.) en lien avec les mairies des communes d'intervention ;
- la formation des inspecteurs pédagogiques, directeurs et enseignant.e.s sur la sécurité à l'école et l'éducation en situation d'urgence ;

A GARANTIR LES DROITS DES ENFANTS ET LA PROTECTION SOCIALE VIA UNE APPROCHE TRANSVERSALE DE L'ÉDUCATION

L'éducation doit être un espace de protection physique, psychosociale et cognitive pour les enfants, notamment pour les filles et les jeunes femmes. Elle doit également être un levier de prévention de la violence, de réponse aux désastres et aux conflits et de promotion de la résilience à travers des curricula basés sur l'égalité de genre et les droits humains. L'éducation est cruciale pour maintenir un sens de normalité et de continuité dans la vie des enfants : elle est une offre de stabilité, structure et espoir pour le futur.

Le projet **Appui à la gouvernance et aux initiatives de relai de qualité** (AGIR) mené par **Plan International** en consortium avec **Action Education**⁵ au Bénin vise à contribuer à l'amélioration de l'offre éducative en réponse aux besoins des filles, garçons et des enfants en situation de handicap et/ou d'urgence, via une approche transversale. Dans ce cadre, le projet met en place un volet protection qui comprend :

- la mise à disposition de boîtes à suggestions auprès de 170 écoles pour dénoncer de façon anonyme les cas de violences et de gestion par les associations de parents d'élèves en lien avec les instituteurs et institutrices ;

“ LES RISQUES SONT D'AUTANT PLUS IMPORTANTS CHEZ LES ADOLESCENTES QUI FONT FACE À DES PRIVATIONS MULTIPLES ET COMBINÉES QUI COMPROMETTENT LEURS DROITS ET LEUR BIEN-ÊTRE. ”

© Action Education



- l'appui aux écoles pour l'élaboration des plans de prévention des situations d'urgence et de sécurité à l'école : analyse des risques axée sur l'historique et contexte de l'environnement et établissement d'un plan d'action.
- la facilitation de l'élaboration des actes de naissance supplétifs pour au moins 5 100 enfants dans les écoles cibles du projet. Cette activité sera menée de concert avec les mairies et les tribunaux compétents dans les zones d'intervention du projet.

La problématique du travail des enfants fait partie intégrante de l'enjeu de la protection des enfants contre la violence, plus particulièrement la violence fondée sur le genre qui prive les enfants de leurs droits à l'éducation et à la protection.

Plan International met en place en Tanzanie le projet **Child Labour** qui vise à éradiquer les pires formes de travail et les violences associées faites aux enfants, en particulier aux filles, dans les secteurs de l'exploitation minière à petite échelle et de la pêche de la région de Geita, en Tanzanie. Le projet utilise des approches intégrées, en liaison avec d'autres secteurs (éducation, autonomisation économique de la jeunesse et santé sexuelle et reproductive, préservation de l'environnement) pour inclure des interventions visant à lutter contre les causes des formes les plus dangereuses du travail des enfants, ainsi que pour atteindre les résultats associés de manière globale.

Le projet vise à promouvoir des mécanismes étatiques de protection de l'enfance en vue de la mise en œuvre et du suivi efficace des politiques nationales de protection de l'enfance, associant également à ces derniers des leviers de protection communautaires et familiaux. Il s'attache à garantir aux enfants un environnement scolaire sécurisé, favorable et adapté ; afin qu'ils puissent accéder, réintégrer et rester à l'école. Il contribue également à améliorer le statut socio-économique des jeunes et des ménages, ainsi que les connaissances et les pratiques de l'ensemble de la communauté en matière de santé ; notamment en matière de santé sexuelle et reproductive. Dans le cadre de ce projet, l'éducation permet de mettre à l'abri les enfants victimes d'exploitations, à travers l'identification et le retrait des enfants travailleurs pour une réinsertion dans le système éducatif ou professionnel. Le projet souhaite par ailleurs prévenir de potentiels abandons de l'école grâce à un travail de sensibilisation des élèves autour du danger que représente le travail des enfants et la promotion des mécanismes de signalement et de prise en charge.

L'éducation est un droit fondamental pour toutes et tous, même en situation d'urgence. Le **projet Base**, mené par **Plan International au Burkina-Faso**, vise à améliorer l'accès équitable à une éducation de qualité et sensible au genre et à assurer la provision continue de l'offre éducative de qualité pour des enfants déplacés et issus des populations hôtes affectées par la crise sécuritaire dans la région du centre nord du pays. Des campagnes de sensibilisation et de mobilisation sont ainsi organisées à l'endroit des communautés autour de l'importance de l'éducation, notamment pour les filles. Des bourses ainsi que le paiement des frais de scolarisation et la facilitation de l'obtention d'actes de naissances sont également prévus afin de soutenir les enfants vulnérables pour un retour à l'école. Enfin, des formations spécifiques sont dispensées par des encadreurs pédagogiques autour de la Stratégie de l'Éducation en situation d'urgence (approche safe school et appui psycho-social). À travers son intervention, Plan



“ LES FERMETURES D'ÉCOLES LIÉES AU COVID19 ET AUX CRISES SÉCURITAIRES ET CLIMATIQUES, ET PLUS LARGEMENT L'ABSENCE DE LIEU D'APPRENTISSAGE, PRIVENT DES MILLIONS D'ENFANTS ET DE JEUNES D'UNE ALIMENTATION ESSENTIELLE LORS DES REPAS SCOLAIRES. ”

International cherche à garantir le droit à l'éducation des enfants mais aussi à leur offrir un espace de protection et d'épanouissement adapté à leurs besoins.

B RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

L'offre éducative doit permettre l'acquisition de connaissances et de compétences nécessaires pour trouver un emploi décent, développer le plein potentiel des élèves et briser le cercle de pauvreté. Elle doit également promouvoir une culture de participation citoyenne, de paix, d'égalité, de dignité entre les personnes et de développement durable et doit proposer le cadre idéal et sécurisé pour discuter de ces différentes thématiques.

Par ailleurs, mettre en œuvre un ensemble structuré de services essentiels en matière de santé - y compris de santé sexuelle et reproductive et de santé mentale - et de nutrition - à travers les cantines scolaires - dans les établissements scolaires et les centres éducatifs représente un investissement clé en faveur d'un avenir meilleur pour les enfants et leur communauté. L'éducation peut également améliorer la condition économique et la position sociale des filles et jeunes femmes, grâce par exemple au développement des dispositifs d'accueil de la petite enfance qui permettent aux mères de retourner à l'école ou de développer une activité économique. Cela contribue à baisser le poids et la distribution genrée des travaux domestiques non rémunérés.

4 DRINKING WATER, SANITATION AND HYGIENE IN SCHOOLS Global baseline report 2018, UNICEF

5 anciennement Aide et Action

Le projet **AGIR** mené par **Plan International** en consortium avec **Action Education**⁶ au Bénin contribue au développement socio-économique des communautés d'intervention à travers :

- un appui à la constitution et/ou renouvellement de groupes d'épargne pour le développement d'activités génératrices de revenus qui permettront notamment le financement de la scolarité et de l'éducation au sens large ;
- des activités de sensibilisation des membres des groupes d'épargne sur la scolarisation des filles, l'éducation inclusive et de qualité et l'équité de genre ;
- des campagnes de communication sociale, d'information, de sensibilisation et de plaidoyer sur la prévention du VIH/SIDA ;
- une formation des filles et des garçons à la prévention du VIH-SIDA dans le cadre de sessions de renforcement des capacités des gouvernements scolaires.

A Madagascar, **Un Enfant par la Main** (UEPLM) et son partenaire local **Amadea** ont développé depuis 2019 un projet multidimensionnel liant l'éducation à la nutrition, la santé, et la production locale. Plus précisément, ce projet vise à assurer un apport nutritionnel aux enfants à travers des cantines scolaires, pour permettre ainsi de lutter contre l'absentéisme scolaire et la sous-nutrition durant la période critique de la soudure alimentaire.

Bénéficiant au départ à 9 écoles préscolaires et primaires en 2019, le projet consistait dans sa première forme à assurer un apport alimentaire durant une période critique du calendrier agricole. Grâce à ce premier soutien en 2019, les élèves ont bénéficié tous les jours d'école d'un repas ou d'une collation améliorée en période de soudure alimentaire.

En 2020, l'approche a été améliorée pour que l'approvisionnement des cantines se fasse en se basant sur l'achat local et les circuits-courts. Les produits frais (légumes) ont ainsi été achetés directement auprès de fournisseurs locaux. Cependant, seuls les producteurs locaux en capacité d'approvisionner les cantines scolaires étaient ciblés, et aucun appui n'était apporté en direction des petits exploitants agricoles, pourtant plus vulnérables.

Pour permettre à la fois la pérennisation de l'approche basée sur l'achat local mais également le renforcement des producteurs vulnérables de la zone, et donc le développement socio-économique des familles, des activités complémentaires de formation et de suivi des producteurs locaux ont été mises en œuvre en 2021, afin qu'ils soient en capacité à terme d'approvisionner directement les cantines des écoles de leur village. Une telle synergie entre l'alimentation scolaire et la production locale permet un cercle vertueux : les activités génératrices de revenus se développent, les sources de revenus des familles se diversifient, les enfants sont mieux nourris à l'école pendant la période critique de soudure, et en meilleure santé donc plus concentrés à l'école.

L'instauration de ce circuit court en 2021 a ainsi permis de maintenir les impacts de la cantine scolaire déjà constatés auprès des enfants en 2019 et 2020 (diminution de l'absentéisme scolaire, augmentation de leur concentration à l'école et renforcement de l'état nutritionnel des enfants), tout en renforçant en parallèle la résilience économique des familles en créant des débouchés pour les producteurs locaux. Ce modèle pluridimensionnel d'alimentation scolaire liée à la production locale, entièrement

“ **DES BOURSES AINSI QUE LE PAIEMENT DES FRAIS DE SCOLARISATION ET LA FACILITATION DE L'OBTENTION D'ACTES DE NAISSANCES SONT ÉGALEMENT PRÉVUS AFIN DE SOUTENIR LES ENFANTS VULNÉRABLES POUR UN RETOUR À L'ÉCOLE.** ”



© Action Education - Kristel Poels

décentralisé, est un levier de développement, permettant d'agir à la fois sur l'éducation et la nutrition des enfants, tout en dynamisant la production agricole locale, dans l'objectif de réduire la pauvreté des familles rurales les plus vulnérables.

Aux termes d'une évaluation réalisée en 2021, il a été constaté qu'au delà du développement socio-économique des communautés, ce projet a fortement impacté l'éducation :

- la fréquentation scolaire est restée stable en période de soudure ;
- les élèves sont plus concentrés ;
- les résultats scolaires se sont améliorés ;
- la qualité de l'enseignement s'est améliorée.

En 2022, **UEPLM** et l'ONG **L'Appel** sont allés encore plus loin et ont expérimenté dans le cadre de ce projet la **méthode Nutricartes**⁷, basée sur un outil pédagogique créé par L'Appel afin d'aider les parents à offrir la meilleure alimentation possible à leurs enfants. Elle s'appuie sur les connaissances des parents, même partielles, et permet l'échange entre les participants sous une forme ludique. Actuellement en cours de déploiement, il est attendu que cet outil permette d'initier un changement concernant la préparation des repas quotidiens par les parents et la place accordée à l'équilibre nutritionnel de l'enfant selon son âge, mais aussi qu'il puisse développer l'autonomie des mères et l'implication des pères.

II CONTRIBUER AU CHANGEMENT DE COMPORTEMENT ET À LA TRANSFORMATION DES RAPPORTS DE GENRE

L'éducation doit permettre de contribuer aux changements de normes sociales, notamment pour les femmes/filles et de lutter contre les inégalités et les pratiques excluantes opérées par la société, notamment de genres (promotion de l'égalité dans le cadre de l'éducation mais aussi par les familles et les communautés).

Le développement de la petite enfance et de l'éducation pré-primaire est crucial pour la promotion de l'égalité de genre. L'Éducation Complète à la Sexualité pour les filles et les garçons, dont les Droits et santé sexuels et reproductifs (DSSR), permet :

- une meilleure compréhension et connaissance des enjeux liés aux droits et à la santé sexuelle et reproductive et un gain de confiance et d'autonomie dans la prise informée de décisions autour de la sexualité et de la procréation.
- de faire disparaître les inégalités de genre, de prévenir les violences basées sur le genre (notamment en milieu scolaire) et de changer les normes sociales.

A CHANGER LES NORMES SOCIALES VIA L'ÉDUCATION

Afin de créer un environnement favorable à l'accès de tous les élèves, et notamment des filles, à une éducation inclusive de qualité, ainsi qu'à leur participation et à la co-création de systèmes socio-économiques justes, les projets doivent exploiter le potentiel de transformation de l'éducation pour modifier les normes néfastes et assurer des environnements d'apprentissage sûrs.

Le projet **AGIR** mené par **Plan International** en consortium avec **Action Education**⁷ au Bénin contribue au changement de normes sociales en adressant les enjeux d'égalité filles/garçons via :

- l'usage de la radio communautaire. Elle permet de véhiculer des messages de promotion de l'égalité dans le cadre de l'éducation mais aussi de sensibiliser les communautés et les parents en appui avec les leaders communautaire ;
- la sensibilisation et la formation sur les Violences Basées sur le Genre en Milieu Scolaire ;
- la formation des élèves aux comportements, attitudes et pratiques (compétence de vie courante) relatives au vivre ensemble et à la solidarité entre camarades, la masculinité positive, le genre et le leadership des filles, l'éducation sexuelle intégrée (ESI) ;
- la lutte contre les pratiques discriminatoires/néfastes et VBG ;
- l'amélioration de l'environnement d'apprentissage (latrines sexo-spécifiques, dotation de kits d'hygiène menstruelle) ;
- des actions d'appui des filles en difficulté : clubs d'excellence et tutorat.

Le programme d'Appui à la Diversification de l'Offre Éducative en Afrique de l'Ouest (ADOE), mené par **Action Education**⁸ a développé l'approche l'école ouverte à son environnement à

travers l'introduction de savoirs endogènes dans les programmes éducatifs. Les détenteurs de savoirs endogènes étaient invités à intervenir dans les classes pour partager avec les enseignant.e.s et les élèves des connaissances à la fois théoriques et empiriques, des pratiques ancestrales dans des domaines variés comme la santé, l'environnement, la culture. Ce qui a permis aux enseignant.e.s d'intégrer certains aspects de ces connaissances dans leurs fiches pédagogiques et à ces détenteurs de savoirs endogènes d'être intégrés à l'école qu'ils percevaient comme une entité close aux réalités du milieu.

B RENFORCER LES CAPACITÉS DE LEADERSHIP ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

L'éducation doit contribuer au développement de capacités de leadership et de prise de décision et d'exercices de ces capacités : participation au fonctionnement de l'école (gouvernance scolaire), importance de l'expression de la voix des jeunes, notamment des filles/jeunes femmes et des autres groupes exclus.

“ **BEAUCOUP D'ÉTABLISSEMENTS D'APPRENTISSAGE NE DISPOSENT PAS D'INSTALLATIONS SUFFISANTES POUR PERMETTRE AUX ENFANTS ET AUX JEUNES DE SUIVRE UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ DANS UN ENVIRONNEMENT ADAPTÉ.** ”



© Humanité et Inclusion

6 anciennement Aide et Action

7 anciennement Aide et Action

8 anciennement Aide et Action

Le projet **AGIR** au Bénin renforce les capacités de leadership des jeunes et leur participation à la gouvernance ainsi que leur autonomie et leur confiance en soi à travers :

- la mise en place de **clubs d'excellence** des élèves, en particulier les filles, ayant des besoins spéciaux : système de **tutorat fille** (vulnérable et à risque d'abandon scolaire) **pour fille** (élèves d'une classe supérieure) ;
- l'appui à l'élaboration de **170 projets d'école** dans les villages d'intervention : participation d'enfants et de jeunes ;
- l'organisation de **plaidoyers par les écoliers et les écolières** au cours des journées officielles, notamment la journée internationale des filles et des enfants africains ;

- la capitalisation des acquis, la mise en place et l'accompagnement des **comités de plaidoyer** auprès des autorités communales et éducatives sur la prise en compte des activités du projet ;
- la mise en place de gouvernement scolaire : il s'agit d'une approche, développée par Plan International qui permet à l'élève de participer à la vie de son école tout en développant le leadership en vue d'une citoyenneté responsable. Encadré par deux enseignant.e.s, ce dispositif permet aux enfants de promouvoir leurs droits, créer un cadre favorable à leur épanouissement, participer à la vie de l'école et s'approprier l'approche genre.

“ **L'ÉDUCATION PERMET DE DOTER LES ENFANTS ET LES JEUNES DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES À LA DÉFENSE DE LEURS DROITS.** ”

III ASSURER LA STRUCTURATION DE L'ÉCOSYSTÈME ÉDUCATIF ET RENFORCER LA SYNERGIE DES ACTEURS LOCAUX

Le renforcement de la structuration de l'écosystème éducatif et de la synergie entre les acteurs locaux passe notamment par la mise en place d'approches partenariales pluri-secteurs et multi-acteurs.

Le programme **ADOE**, mené par **Action Education**⁹, a permis de mettre en place dans les 83 communes couvertes de 2007 à 2018 :

- les comités communaux de l'éducation (CCE) qui assurent au niveau local une veille citoyenne autour des questions éducatives. Ces comités ont été renforcés et accompagnés dans la création d'une faïtière nationale l'Organisation intercommunale de l'Éducation au Bénin qui fait des plaidoyers au niveau de l'Etat pour la prise en compte des enjeux éducatifs dans les politiques publiques notamment par rapport à certaines questions spécifiques comme la gestion décentralisée de l'éducation et le transfert des ressources aux collectivités territoriales
- Les gouvernements scolaires qui aujourd'hui constituent dans toutes les écoles du Bénin un acteur dans la gouvernance de l'école. Ici au même titre que les enseignants et les parents, les enfants participent à la prise des décisions concernant leur école et prennent des responsabilités sur les questions de l'environnement, le suivi des cas d'abandons de leurs camarades, le soutien à ceux qui ont des difficultés dans des matières spécifiques, etc.

Le projet **Action pour la citoyenneté par et pour tous les Enfants par l'Éducation en Afrique (ACTE-Afrique)**, mis en oeuvre par **Action Education**¹⁰, actuellement en cours de mise en oeuvre au

Bénin, au Burkina, au Sénégal et au Togo contribue à la mise en oeuvre de la politique jeunesse de dix communes à travers :

- le renforcement et/ou la mise en place de plateformes jeunesse pour animer la politique jeunesse des communes
- le renforcement ou la création des associations de jeunes porteur-e-s de projets sur les thématiques spécifiques
- l'accompagnement des ONG engagées sur les problématiques jeunesse pour un appui de proximité des associations de jeunes

Le **projet d'appui à l'enseignement secondaire** au Bénin (PAESB), mis en oeuvre par **Action Education**¹¹ et **Plan International** vise à améliorer la gestion participative de Collèges d'Établissement général et à renforcer la demande en faveur d'une éducation inclusive et sensible au genre via :

- la formation des associations de parents d'élèves sur leurs rôles et responsabilités,
- l'appui à l'élaboration des projets de développement de l'école sensible au genre et des contrats de performances,
- l'organisation de séances de concertations parents-enseignants-élèves sur les rendements scolaires et la sécurité à l'école, organisation de visites d'échanges inter-collèges et interdépartementales sur la co-gestion des établissements.



9 anciennement Aide et Action

10 anciennement Aide et Action

11 anciennement Aide et Action

3 RECOMMANDATIONS

- Adopter et mettre en œuvre des approches et des stratégies qui catalysent l'accent mis par l'Agenda 2030 sur l'interdépendance des droits et des objectifs de développement, ainsi que sur le rôle essentiel des partenariats solides.
- Renforcer le travail en transversalité dans les secteurs de la santé - notamment des DSSR - de la protection sociale, de l'éducation, de la nutrition, de la justice, de la protection de l'enfance, de la formation professionnelle et de l'emploi.
- Soutenir les projets intégrés permettant que l'école ainsi que les autres lieux d'apprentissage soient adaptés et sécurisés pour le bien-être de l'enfant et le respect de ses droits : protection, appui psycho-social, cantines scolaires/maraîchage en milieu scolaire, WASH dans les écoles - dont des toilettes séparées filles-garçons -, infrastructures adaptées aux catastrophes naturelles, sensibilisation sur les enjeux transverses (genre, réseaux sociaux, environnement, hygiène).
- Prendre en compte l'intersectionnalité, pour adresser les facteurs d'exclusion et donner une attention particulière aux restrictions accrues en termes d'accès et de réussite dans l'éducation quand plusieurs facteurs de discrimination, tels que le handicap et le genre, se croisent, y compris en termes d'indicateurs et de cadre de résultats (encourager et soutenir la collecte de données).
- La notion de jeunesse doit être réfléchie non comme une tranche d'âge mais comme une transition entre enfance et âge adulte, recouvrant un processus et des réalités très diverses selon le contexte et les personnes, visant une insertion complète (socio-économique, citoyenne et politique) des jeunes. Il est indispensable de parler des jeunesses (dans leur diversité) plutôt que de « la jeunesse ».
- Soutenir la mise en place de protections juridiques et politiques qui s'attaquent aux obstacles structurels et aux normes sexospécifiques empêchantes les filles d'accéder à l'éducation et de la terminer - notamment la pauvreté et les inégalités, l'inadéquation des installations et des services, les grossesses précoces et chez les adolescentes, le mariage des enfants, le travail domestique non rémunéré et les taux élevés de violence à l'encontre des filles dans les écoles et les communautés - et reconnaître le rôle des sociétés dans le changement d'attitude et de comportement.
- Contribuer à assurer l'accès aux installations de nutrition, d'assainissement et d'hygiène menstruelle dans les écoles ainsi que l'éducation sexuelle complète (ESC) pour renforcer l'autonomie notamment celle des filles.
- Mettre fin à la violence de genre en milieu scolaire en exploitant le potentiel de transformation de l'éducation pour modifier les normes néfastes et en investissant dans des environnements d'apprentissage sûrs.
- Intégrer l'éducation sexospécifique dans les curricula afin d'aborder et d'encourager le leadership et la participation sociale, politique et économique des filles et des femmes.
- Renforcer et faire évoluer la gestion des cantines scolaires au sein des écoles, en impliquant davantage les exploitants agricoles situés dans les localités.

FICHE RÉALISÉE AVEC LA CONTRIBUTION DE

BIO Charlemagne - **Action Education**¹²
BRUN Aida - **Coalition Education**
CLEMENT Louise - **Coalition Education**
FOUILLAND Marine - **Un Enfant par la main**
RAMBAUD Léa - **Coalition Education**
PERROT Michelle - **Plan International France**
VOLAND Juliette - **Plan International France**

¹² anciennement Aide et Action

Design and production : Yves Buliard - +33 6 67 29 85 43 - www.yvesbuliard.fr



53 Boulevard de Charonne
75011 Paris
Tel : 01 55 25 40 99

communication@coalition-education.fr

CoalÉducation Coalition Education Coalition Education

Cette fiche est une publication indépendante de la Coalition Education soutenue par l'Agence Française de Développement et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'Europe.

